

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CADRE DE VIE
DEVELOPPEMENT DURABLE
ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

DU 29 MAI 2008

Il s'agissait de la première réunion de cette nouvelle commission qui compte 19 membres.

Les membres présents :

Pour les membres élus du conseil municipal : Patricia PELTIER, Adjointe responsable de la commission, Evelyne MARCOUX Rapporteur de la commission, Joelle DUNAND, Nathalie MURON, Yveline PIERRE,
Pour les membres non élus : Monique BISSON, Claudine HELMAN, Chantal GUYEN, Marcelle PAGNOT, Patrick LUBERNE, Bernard MILLET, Michel PAUMIER, Jean-Pierre PERIN.

Etaient excusés : Marie-Thérèse MOURRA, Virginie RIVA, Jean-Michel DECHOZ, Amans ECHARD.

L'ordre du jour:

Présentation des membres de la commission
Lecture de la charte
Présentation de la démarche DDCV
Présentation du projet du plan d'action pluri-annuel
Questions diverses

1. Présentation des membres de la commission :

La présentation des membres et de leurs motivations concernant la commission a montré une grande diversité des centres d'intérêts et des compétences de chaque personne présente augurant d'une grande richesse de discussion et de propositions de travail.

Le maire a expliqué son choix de création d'un cinquième poste d'adjointe responsable du développement durable, du cadre de vie et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite par le fait que tout le monde doit être sensibilisé par ces sujets. Il est donc important de faire un travail de transversalité concernant ces domaines avec toutes les autres commissions consultatives et d'autre part que la loi de 2005 concernant les personnes à mobilité réduite demande un inventaire exhaustif au niveau des bâtiments publics et de la voirie pour une mise en

conformité des installations en 2015 et qu'il était donc important de prendre en charge ce sujet le plus rapidement possible.

2. Lecture de la charte :

Lors de la lecture de la charte, il a été décidé de communiquer les coordonnées de chaque participant aux autres membres de la commission et de ne faire apparaître sur le site de la mairie que le nom et l'adresse postale de chacun.

3. Présentation de la démarche :

La démarche que la commission souhaite mettre en oeuvre a été présentée sous forme de Power Point dans ses lignes générales. « Le développement durable permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures » ; ainsi avons-nous introduit le sujet en reprenant cette définition retenue par les Nations Unies en 1992 à Rio lors du Sommet de la terre. Ce plan doit être présenté au prochain conseil municipal pour approbation mais l'on peut d'ores et déjà ressortir quelques grandes lignes :

-Notre démarche doit être permanente et transversale.

-Elle doit être partagée par toutes les autres commissions ainsi que les différents syndicats.

-Le plan d'action comprendra différentes étapes ; propositions, évaluation des moyens puis évaluation des actions suivant un calendrier pré-établi.

Afin d'illustrer ces propos, Patricia a repris brièvement les différents thèmes et sujets animés de 2001 à 2007.

4. Le projet du plan d'action pluri-annuel a ensuite été présenté en ciblant trois axes :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales.

Renforcer la solidarité.

5. Questions Diverses :

La discussion s'est ouverte avec des suggestions diverses comme

-proposer un éclairage sur la piste cyclable longeant la RN57

-envisager un pédibus pour les enfants qui se rendent à l'école.

-proposer l'utilisation de l'eau de pluie pour d'autres usages que l'arrosage en espérant faire évoluer la réglementation comme dans d'autres pays.

- utiliser de la poudre volcanique (puzoal) pour le déneigement des routes.
- proposer un système d'élimination des papiers de bureau

Des questions ont été également posées :

- concernant la future ligne LGV quand est-il de la pollution de l'air ?

Une information pourra être donnée lors de la prochaine commission des mesures étant régulièrement faites par l'ASQAB.

- La commune pourrait-elle aménager la friche se trouvant à coté de la propriété du Prieuré ?

Il s'agit d'une propriété privée mais la commune a l'intention de réaménager la zone du « Bois du Curé » avec sentier, jardin des sens et prolongement jusqu'à l'arboretum dont l'aménagement pourra être complété.

- Comment améliorer les barrières sur les passages piétonniers afin d'interdire l'accès aux cycles et mobylettes sans entraver le passage des poussettes d'enfants ?

- Comment diminuer le bruit au restaurant scolaire ?

Une réflexion est d'ores et déjà menée pour mettre en place des pièges à sons.Des prises de mesures pourraient être réalisées par un organisme agréé.

Pour terminer la réunion nous avons présenté le thème 2008-2009 qui sera axé autour des énergies. La concrétisation de ce thème pouvant être envisagée vers Avril- Mai. Chaque membre est invité à réfléchir à des idées, des interventions, des visites, des expositions. Le travail pourra être entamé lors de la prochaine réunion de la commission qui aura lieu à l'automne.

Infos diverses :

- 13 Juin à 20 h 30 : conférence à la Maison Communale de Valentin sur le thème de la disparition des abeilles. Conférence animée par Henri Renaud, de l'association Doubs Nature Environnement.

- 23 Juin conférence sur les OGM à 20H00 au CAL, organisée par Mme Branget, Député

- Fleurissement pour les particuliers, les quartiers ou les communes ; documentation à disposition à la mairie.

Compte rendu rédigé par Evelyne MARCOUX; Rapporteur de la commission
Sous- couvert de Patricia PELTIER; Adjointe de la commission